



22 mai 2012

Montpellier - Paris

## **Le Fonds pour les Femmes en Méditerranée crée son club de mécènes**

Le Fonds pour les Femmes en Méditerranée soutient les projets qui participent à l'amélioration de la condition féminine et à la promotion de l'égalité des sexes, facteurs de paix et de solidarité dans l'ensemble des pays de la Méditerranée. Soutenue depuis sa création fin 2007 par des fondations internationales\*, **l'association souhaite créer son club de mécènes pour multiplier et renforcer l'impact de ses actions en faveur des droits des femmes.**

### **S'imposer partout où les femmes en ont besoin**

**Le Fonds pour les Femmes en Méditerranée, basé à Montpellier et à Paris, souhaite mobiliser en priorité les entreprises du Languedoc-Roussillon et d'Ile-de-France aux côtés des femmes de valeur(s).** Grâce au mécénat, ces femmes font émerger des projets éducatifs et de développement économique, revendiquent une liberté que certains états leur accordent parfois difficilement, agissent pour en finir avec les violences conjugales, pour avoir le droit à la parole dans les sphères de décision ou encore pour l'égalité des salaires... **Le FFMed soutient actuellement 45 programmes en faveur de l'émancipation des femmes dans 13 pays de la Méditerranée.** Ainsi, en Egypte, l'association Harrassmap lutte contre le harcèlement sexuel par un concept innovant qui allie cartographie en ligne des quartiers où ont lieu ces agressions et utilisation de SMS pour alerter l'association et les autorités, qui interviennent aussitôt. Les Tunisiennes d'Engagement Citoyen ont convaincu des hommes chefs d'entreprises de leur ouvrir les portes de leur société afin d'inciter leurs salariées à aller voter. En France, la Pléiade sillonne les quartiers défavorisés avec ses Caravanes pour l'égalité et contre toute forme de discrimination...

### **Un Club accessible à toutes les entreprises de valeur**

**Le FFMed propose aux entreprises un premier seuil de 1.000 euros de dons, afin de permettre aux PME-TPE d'intégrer son « Club 1000 ».** La législation sur le mécénat autorise en effet les entreprises à déduire de l'impôt sur les sociétés 60% de leurs dons dans la limite de 5% de leur chiffre d'affaires. « Nous invitons les entreprises qui souhaitent affirmer leur éthique à rejoindre notre club de mécènes, déclare Marta Giral, présidente du FFMed. **En renforçant les capacités des femmes à participer à la vie économique et politique dans la zone méditerranéenne, nous contribuerons ensemble à une plus grande stabilité des sociétés !** » Le Fond pour les Femmes en Méditerranée propose aux dirigeant(e)s notamment d'accueillir des conférences thématiques pour leurs collaborateurs-trices ou leurs client(e)s, de participer aux événements de l'association (gala annuel, expositions, débats...) et d'élire le projet Femmes en Méditerranée de l'année dès 2013.

### **Renseignements sur le club mécènes**

Fawzia Baba-Aïssa - 06 98 83 37 75 - fbaba@medwomensfund.org

\* *Global Fund for Women, Mama Cash, Pro Victimis, Sigrid Rausing Trust, The Rita Fund, l'ONU femme.*



### **Contact presse :**

Karine Baudoin - 04 67 40 36 77 - 06 30 08 42 14 - contact@karinebaudoin.com